

Les hautes écoles spécialisées en tant qu'employeurs

Positions, revendications et mesures visant à améliorer la relève au sein des HES.

La Confédération est tenue entre autres de créer un espace de l'enseignement supérieur en Suisse comprenant des types différents de hautes écoles, mais de même niveau et d'encourager le développement des profils des hautes écoles. (LEHE art. 3, objectifs)

À travers ces positions, demandes et propositions de mesures, nous souhaitons mieux capter l'attention et contribuer à la réalisation des objectifs légaux. Les chiffres ci-après concernant le personnel des hautes écoles spécialisées parlent d'eux-mêmes.

Été 2020

	Nombre d'effectifs dans les HES	Dont titulaires d'un diplôme HES	
Enseignants avec responsabilité de direction	1614	155	9.6%
Direction, personnel administratif et technique	5680	733	12.9%
Enseignants sans responsabilité de direction	10059	2242	22.3%
Assistants et collaborateurs scientifiques	5578	2464	44.2%
Total	22931	5594	24.4%



Christian Wasserfallen,
Président FH SUISSSE,
conseiller national

Le profil à part des hautes écoles spécialisées et de leurs diplômés tient incontestablement et en tout premier lieu à leurs collaborateurs et responsables, qu'il s'agisse des assistants, scientifiques, enseignants et autres collaborateurs ou de leur personnel dirigeant. Dans les hautes écoles spécialisées, le développement et le recrutement du personnel revêtent tout autant d'importance qu'au sein d'une entreprise. Les diplômés des hautes écoles spécialisées ont abordé à plusieurs reprises la question des faiblesses du système actuel. Aujourd'hui, FH SUISSSE approfondit le thème de l'«attractivité des corps intermédiaires dans les hautes écoles spécialisées». Avec le conseil, nous sommes parvenus à la conclusion que ce sujet devait être vu dans l'optique plus large des hautes écoles en leur qualité d'employeurs attractifs. Sur cette question, la seule association faîtière nationale réunissant tous les diplômés des hautes écoles spécialisées se conçoit comme un contributeur constructif: elle attend que les responsables des hautes écoles spécialisées se saisissent de cette question, et souhaite un soutien de la Confédération.

«Qu'est-ce qui est nécessaire pour qu'une activité et une carrière dans les hautes écoles spécialisées soient attrayantes pour leurs diplômées et diplômés?» FH SUISSSE a étudié cette question et résume ici les différents aspects à l'appui de quelques mots-clés et positions, qui se traduisent par des revendications et des mesures.

Pratique

La dimension à la fois pratique et scientifique est la spécificité - «l'USP» - et donc «l'ADN» des hautes écoles spécialisées (HES). Toutefois, les collaborateurs des HES définissent en général ce lien avec la pratique eux-mêmes alors que celui-ci est central et, dans la plupart des cas, plus important que les diplômés. Il est important que l'enseignant justifie d'un lien réel avec la pratique et d'une excellente expertise dans sa matière. À cette fin, cinq ans d'expérience professionnelle au minimum en dehors d'une haute école sont nécessaires pour que la formation dispensée au sein d'une HES soit nourrie par la pratique. Le travail de recherche et de conseil peut être vu comme une activité pratique si les activités, les compétences et les responsabilités sont exercées directement dans le monde de l'économie, de la société et de la culture.

FH SUISSSE exige une expérience professionnelle pluriannuelle à des postes de responsabilité, par exemple dans la direction de projet ou le management, dans le domaine enseigné. Cette expérience doit avoir été acquise essentiellement avant - mais aussi durant - l'emploi auprès de la haute école spécialisée. Les employés de la HES doivent continuer d'exercer des activités dans le monde professionnel ou y être rattachés.

Possibilités de carrière

Le développement systématique du personnel est encore peu répandu dans les HES. On manque donc d'évaluations et de mesures dans ce domaine.

FH SUISSSE demande une initiative nationale des HES en vue d'améliorer l'attractivité des emplois qu'elles proposent. À cet égard, il convient de mettre en valeur et de considérer les expériences pratiques à tous les niveaux, au même titre que toutes les formes de formation continue.

Conditions d'embauche

En ce qui concerne les postes d'enseignants, la nécessité de justifier de liens avec la pratique et la poursuite des études dans une haute école (Master/PHD) est un obstacle supplémentaire, en particulier pour les diplômés HES (essentiellement en raison du fait que le bachelor habilite, dans la plupart des disciplines, à l'exercice

d'une profession). De plus, s'agissant du développement professionnel, les corps intermédiaires manquent de garanties contractuelles entre la HES et les personnes directement intéressées. Des emplois flexibles et à temps partiel seraient utiles au sein des HES et du monde professionnel (surtout pour les jeunes diplômés) afin d'entretenir des liens avec le terrain. Pourtant ils ne sont pas promus à l'heure actuelle.

FH SUISSE demande à swissuniversities, Chambre des hautes écoles spécialisées, de recommander l'embauche et le développement du personnel des corps intermédiaires (personnel assistant, scientifique et enseignant) au sein des HES. À cet égard, une attention particulière doit être portée aux modèles modernes et favorables à la famille.

Recrutement

Le recrutement de dirigeants justifiant d'une bonne formation et de plusieurs années d'expérience pratique constitue un grand défi pour les HES, surtout lorsque ces collaborateurs souhaitent assumer des postes à responsabilité au sein de la HES. Toutefois, en règle générale l'enseignement et la recherche appliquée et le développement ne peuvent être choisis librement qu'à certaines conditions, et les compétences sont souvent limitées ou non définies. Autre problème: les représentants des corps intermédiaires au sein des HES ne sont pas inclus par le corps professoral lors du processus de recrutement.

FH SUISSE demande que non seulement les activités, mais aussi les responsabilités, les compétences et les possibilités d'évolution au sein de l'activité soient définies, soumissionnées puis concrétisées lors du recrutement.

FH SUISSE demande que les organismes compétents des HES incluent les corps intermédiaires dans le recrutement des enseignants.

Activité pédagogique

Le principe «n+1», selon lequel les enseignants doivent toujours être titulaires d'un diplôme supérieur à celui de leurs étudiants, n'a pas toujours de sens dans les hautes écoles spécialisées.

FH SUISSE demande une interprétation souple du principe «n+1». Il convient d'éviter les quotas et les principes. L'expérience pratique doit être davantage prise en compte que les diplômes basés sur la théorie. Les employés des corps intermédiaires des HES travaillant sur des projets de recherche appliquée et de développement doivent être favorisés par rapport aux purs assistants.

3e cycle

Une haute école n'est reconnue au niveau national et international que si elle peut proposer les trois niveaux d'enseignement (bachelor, Master, PhD). Il va de soi que la situation est différente pour les HES, aspect qui revêt une importance centrale pour les corps intermédiaires de ces dernières.

FH SUISSE se félicite dans un premier temps des modèles de coopération avec les hautes écoles universitaires de Suisse et de l'étranger, dans la mesure où les HES sont vues comme des partenaires ayant les mêmes droits et où les deux parties s'engagent à niveau égal en faveur de la réussite du programme.

Il convient d'encourager une solution à part pour le 3e cycle (PhD) en particulier dans les matières où il n'existe pas d'offre du côté des hautes écoles universitaires.



« Pourquoi avoir choisi de travailler dans le milieu HES ? Édicateur spécialisé à la base et en possession d'un Master HES en Travail social, je me suis toujours identifié à ma profession. Intéressé par les questions de relève professionnelle, j'ai eu la chance d'être engagé à la Haute école de travail social de Fribourg en 2015, ce qui m'est apparu comme une suite logique dans mon parcours, avant d'être engagé par la HES-SO comme responsable de domaine. »

Olivier Grand

Responsable de domaine Travail social, HES-SO



« J'ai choisi de travailler pour le compte de la HEG Arc peu après avoir terminé mes études dans la filière Economie d'entreprise de cette même école. J'ai opéré ce choix sans hésiter principalement parce qu'il correspondait à mes valeurs et me permettait d'œuvrer dans la formation supérieure que je juge essentielle pour le développement de notre pays. »

Julien Struchen

Professeur HES associé, Adjoint de la filière Bachelor HES-SO en Economie d'entreprise, HEG Arc



« La force des formations HES est de pouvoir s'appuyer sur un personnel de recherche et d'enseignement qui dispose à la fois de compétences académiques et d'une expérience professionnelle significative. Ce double-profil assure la pertinence de nos formations basées sur la science, mais ancrées dans la pratique. Nos diplômé-es HES sont nos candidat-e-s de choix pour un tel parcours – après une expérience dans le monde du travail après leurs études, ils peuvent revenir par la suite en notre sein pour nourrir la relève académique de la HES-SO. »

Luciana Vaccaro

Rectrice, HES-SO Haute école spécialisée de Suisse occidentale

(Photo: © Sandra Hüsser)

À propos de FH SUISSE

FH SUISSE est l'association faîtière nationale des diplômé-e-s de tous les domaines des hautes écoles spécialisées. 41 organisations d'alumni et d'autres organisations HES sont membres de FH SUISSE ce qui représente plus de 60 000 membres. FH SUISSE représente les intérêts des diplômé-e-s HES et offre de nombreuses prestations et services à ses membres.

FH SCHWEIZ

Claudia Heinrich, Responsable Public Affairs & Events

Konradstrasse 6

8005 Zürich

E-Mail: claudia.heinrich@fhschweiz.ch, Tél.: 043 244 74 55